

Compte rendu de la réunion ASH DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2009

12 Académies représentées sur 25 invitées !! Dommage!

Y a t-il des gens qui veulent vraiment sauver l'ASH (AIS) tel que le SNETAA l'a toujours défendu ?
14 personnes présentes, ce n'est quand même pas beaucoup quand on sait ce que l'on est en train de mettre en place dans les établissements.

Christian LAGE ouvre les débats par un état des lieux.

L'ASH est en danger ! En danger de déprofessionnalisation !

La circulaire d'accompagnement pédagogique n° 60 du 24 avril 2009 normalise au niveau national le fonctionnement des SEGPA et EREA (LEA).

Elle est un accélérateur quant à la mise en place des champs professionnels et clarifie les positions de l'administration par rapport au code européen du travail.

La mise en place du socle commun de connaissances au collège est mise en avant et devient un objectif, vers lequel il faut tendre, assigné à l'ASH.

Pour le SNETAA, l'ASH est le point de départ et un levier fort de la continuité de la formation professionnelle du CAP au BTS en lycée professionnel.

Le SNETAA ne veut pas de CAP spécialisés pour enfants en difficulté mais au contraire la possibilité pour la cohorte des 100000 jeunes qui passent par l'ASH le droit à une même considération qui nécessite, compte tenu de leurs difficultés, la mise en place d'un parcours et d'un enseignement spécifique, à leur rythme et surtout motivant afin qu'ils réussissent au plus haut de compétences une qualification Professionnelle.

La précarisation des emplois au niveau professionnel dans l'ASH devient un problème qui ne permet plus, ou très mal, la stabilité d'équipe pédagogique nécessaire aux besoins des élèves.

Le SNETAA se bat pour la formation, la titularisation de ces précaires par l'ouverture de concours de recrutement dans les spécialités rencontrées dans nos établissements.

Le SNETAA se bat aussi pour la reconnaissance du travail des PLP, surtout en ce qui concerne le suivi des élèves et leur orientation. Il demande depuis longtemps, le paiement de la part modulable de l'ISOE pour la tâche de professeur principal.

Déroulement de la journée:

Explication de textes :

- la circulaire sur les EGPA (Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés) n° 2006-139 parue au BO 32 du 7 septembre 2006 redéfinit les modalités de fonctionnement .
- La circulaire DGT (Direction Général du Travail) N° 4 du 1er février 2007 porte sur la non délivrance de la dérogation à l'interdiction de travail sur les machines prévue, entre autres, par l' article R234.22 du Code du Travail.
- La circulaire d'accompagnement pédagogique pour les EGPA n° 2009.060 du 24 avril 2009 parue au BO N°18 du 30 avril 2009 fait la synthèse en termes de fonctionnement pédagogique des deux textes précédents.
- Le document ressource EDUSCOL de juin 2009 sur la préparation à l'accès à une formation professionnelle définit le cadre et les moyens à mettre en œuvre pour faire de la préformation professionnelle au sein de plateaux techniques présentant 4 champs professionnels : HABITAT, ESPACE RURAL ET ENVIRONNEMENT, AHS (Alimentation Hygiène Services) et VENTE DISTRIBUTION MAGASINAGE.

Un 5ème champ est sous-jacent à la technologie en 6ème et 5ème : PRODUCTION INDUSTRIELLE. Il est aussi abordé dans les autres champs selon les projets réalisés.

- Le document académique qui décrit le cheminement d'orientation d'un élève vers l'ASH au travers du travail de la CDOEA (commission académique d'orientation en enseignement adapté) enlève toute ambiguïté quant au recrutement des élèves de nos structures.
- NB : il est aussi un outil de contrôle et de refus, pour nous, quant à la prise en charge d'élèves qui ne proviennent pas de ce processus.
- La relecture des circulaires fait apparaître des points positifs pour nos élèves, mais ils sont bien peu nombreux face aux points négatifs qui, pour nous, sont autant d'écueils à une bonne compréhension par ceux ci de notre démarche vis à vis de leur future orientation.

Débat :

Constat est fait que le statut du PLP, qui nous protège, est de plus en plus anachronique aux exigences du service dans l'ASH (AIS)

Alors que faire ?

Quelles actions, quelles modalités, quelles propositions mettre en place pour retrouver dans l'ASH la place d'une vraie formation motivante pour nos élèves ?

Les textes sont là! Nous sommes fonctionnaires ! C'est la réalité !

Le SNETAA a dit NON !

Il a mené des actions : dans la rue , mais aussi en discutant avec les autorités.

Peu de revendications ont été prises en compte .

Il nous faut œuvrer désormais, dans la légalité, pour que le travail que nous faisons avec nos élèves ne soit pas uniquement de l'orientation mais bien de la formation.

Notre formation aux élèves de plus de quinze ans (loi européenne oblige) se doit d'être reconnue comme qualifiante, certifiée au sein de nos établissements. Non pas en termes de diplôme, mais bien en acquis transversaux pris en compte très officiellement dans la délivrance d'un diplôme en LP ou en EREA (LEA).

Pour cela il faudra mettre en place des réseaux entre SEGPA et LP ou EREA (LEA), valider non pas seuls, mais à l'intérieur du réseau (professeurs des deux structures).

Cela seulement pourra nous permettre de faire valoir la nécessité de pouvoir de nouveau demander les dérogations nécessaires à une vraie formation et non pas à un ersatz de soi disant mixage de spécialités.

On nous rétorquera que nos élèves sont des collégiens et qu'ils sont donc exclus du statut d'élèves en formation professionnelle. Leur spécificité ne leur donne t-elle pas le droit à une chance supplémentaire d'obtenir une qualification que serait l'année de troisième de SEGPA ou d' EREA qui deviendrait la première année d'un CAP en trois ans.

Les parents d'élèves et les associations nationales doivent être parties prenantes de ces propositions.

Tour de table de rentrée:

Les personnes présentes donnent un aperçu des situations qu'engendrent les nouveaux textes depuis la rentrée. Il en ressort :

- que toutes les différences de situations constatées depuis quelques années du traitement

- des champs professionnels par académie sont en train de se normaliser autour des textes.
- La demande « très forte » de l'application des textes par le corps d'inspection
- la demande d'établir des programmations à l'année dans les champs professionnels
- des convocations académiques des personnels enseignants et de direction
- des nominations hors étiquetage de postes (ATTENTION : pluridisciplinarité)
- des formations ridiculement légères des collègues sur les métiers connexes dans les champs
- parfois aucune formation déjà prévue ou réalisée
- des nominations d'inspecteurs de champ professionnel (des anciens de spécialité)
- des adaptations ou reconversions de collègues (ATTENTION DANGER)
- des financements inexistantes (on se débrouille avec la TA)
- des élèves qui s'ennuient et ne s'impliquent pas !
- des collègues qui ne comprennent plus, qui ne savent plus quoi faire !
- Périodes de stages de découverte ou d'initiation : l'inquiétude des collègues et des personnels de direction face aux responsabilités! **Ne rien signer pour le PLP!**
- **Signaler tout risque (entrevu durant les visites) mais ne pas décider !**
- De plus en plus de précaires ! De suppressions d'ateliers! (On revient à deux, voire un parfois)
- la nécessité d'expliquer aux parents dans les CA
- qu'il faut parler des SEGPA et EREA(LEA) dans les CAPA
- des groupes d'élèves nombreux (il n'y a plus que la notion de « aux alentours de seize par section), voire hors critères de recrutement (cas comportementaux ou problèmes de non alphabétisation)
- que les collègues qui appliquent sont encensés ! Les autres ??????????
- qu'il va y avoir quelques grincements de dentier! C'est tout neuf ! Ça va arriver (les inspections)
- que les champs professionnels (Espace rural et vente) ne sont que très peu représentés
- que le champ industriel est inexistant
- **les CAS PARTICULIERS de PARIS et DES GROSSES AGGLOMERATIONS**

Il y avait des sections très spécifiques en SEGPA, là où il y avait un potentiel de métiers particuliers souvent liés à l'art, au spectacle, à la mode, au design ! Les potentialités existent toujours en termes d'emplois, les formations (CAP) existent elles aussi ! On fait rentrer tout le monde dans le même moule ! Et ce moule s'appelle champ professionnel AHS ! RIEN à VOIR !

Ces métiers sont plus proches de l'industrie que du « reprisage de chaussettes »

Il faudrait pour le moins créer dans ces cas précis le champ **Production**

- une audience ASH-AIS sera demandée prochainement par le SNETAA au MEN !
- Tous ces points devront y être abordés.

Il nous faut rester vigilants, rester dans la légalité et montrer que l'on peut revoir la copie très officiellement en proposant !

Si d'autres idées sont proposées par des collègues, elles seront discutées et prises en compte au sein du groupe de travail formé ce jeudi pour faire vivre notre ASH comme il nous semble le meilleur pour nos élèves qui en valent la peine .

ATTENTION à la SECURITE ! Ne prenez aucun risque !